



ANSD

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2008



NOVEMBRE 2009

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques	Bakary DJIBA
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration et des Finances	Dame DIA
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination et de Coopération Internationale	El Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Oumy DIOP, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Fatou Bintou Niang CAMARA
2. EDUCATION	Djibril NDOYE
3. EMPLOI	Macoumba DIOUF
4. SANTE	Nalar K. Serge MANEL
5. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril NDOYE
6. AGRICULTURE	Insa SADIO
7. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
8. ELEVAGE	Insa SADIO
9. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
10. TRANSPORT	Oumy DIOP
11. TOURISME	Adama SECK
12. JUSTICE	Assane THIOUNE
13. BTP	Adama SECK
14. IHPI	Maxime NAGNONHOU
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar SECK
16. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
17. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE & Ousseynou SARR
18. PRIX	Baba NDIAYE
19. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW & Moussa THIAM

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

Le diagnostic du système éducatif révèle en 1998 une série de problèmes liés à l'accès et à la qualité de l'éducation, à l'organisation du système éducatif, à l'équipement et à la maintenance des structures.

C'est pourquoi, le Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) repose sur les axes d'orientation ci-dessous :

- l'élargissement de l'accès à l'éducation et à la formation;
- l'amélioration de la qualité et de l'efficacité du système éducatif à tous les niveaux;
- la création des conditions pour une coordination efficiente des politiques, plans et programmes d'éducation, la rationalisation de la mobilisation et de l'utilisation des ressources.

Dans ce cadre, l'Education de Base et notamment l'Enseignement Élémentaire constitue la première priorité du Gouvernement. A terme, le PDEF doit non seulement permettre la réalisation de l'objectif d'une scolarisation universelle de qualité, mais aussi contribuer à la mise en place des conditions d'une éducation de base pour tous.

Le Gouvernement alloue une bonne partie de son budget national au secteur de l'éducation. Cette allocation sert à financer les dépenses publiques de fonctionnement de l'éducation et les dépenses publiques d'investissement allouées à l'éducation. Ces dépenses publiques totales allouées à l'éducation ont permis d'augmenter considérablement ces dernières années, d'une part le nombre d'enseignants, et d'autre part, le nombre d'écoles, de lycées et de collèges de proximité, notamment, en milieu rural.

Ces importants efforts consentis par le Gouvernement du Sénégal participent de sa volonté à relever le défi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015 :

- Assurer une éducation primaire pour tous ;
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en éliminant les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

Dans ce chapitre, l'analyse porte sur les cycles d'enseignement primaire, moyen, secondaire et supérieur ainsi que l'enseignement professionnel.

II.1. PRIMAIRE

II.1.1. TAUX BRUT D'ADMISSION

Le taux Brut d'admission (TBA) permet de mesurer l'accès à l'enseignement primaire. Il est défini comme étant le rapport entre le nombre d'enfants nouvellement admis au CI et la population d'enfants âgée de sept ans, c'est-à-dire, le nombre d'enfants officiellement en âge d'entrer à l'école. L'accès à l'enseignement primaire, au niveau national, s'est nettement amélioré entre 2006 et 2008 (cf. Tableau1) bien que le rythme d'accélération ait baissé sur la période 2007-2008 (2,9%) relativement à la période 2006-2007 (7%). En 2008, le taux brut d'admission global s'établit à 113,6% ; cependant ce niveau global cache des disparités importantes selon le sexe. Chez les garçons, ce chiffre correspond à 108,5% contre 119,1% chez les filles. Des disparités sont également notées en fonction de la région. Les régions de Kolda, Fatick et Dakar jouissent d'une position de privilège, quant à l'accès à l'enseignement primaire, avec respectivement 146%, 137,9% et 123,6% ; tandis que les régions de Louga (95,7%) et Diourbel (75,9%) affichent les taux bruts d'admission les plus faibles. A la différence des autres régions, Kaolack, Matam, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor occupent une position intermédiaire.

Tableau 2. 1: Répartition du TBA selon la région, le sexe et l'année

Région	2006			2007			2008		
	Filles	Garçons	Global	Filles	Garçons	Global	Filles	Garçons	Global
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Dakar	125,4	115,8	120,4	135,7	119,2	127,0	132,9	115,5	123,6
Diourbel	68,1	55,8	61,9	72,9	62,9	67,9	83,8	68,0	75,9
Fatick	123,2	137,6	130,4	138,8	139,4	139,1	139,2	136,6	137,9
Kaolack	83,3	76,9	80,1	104,9	93,8	99,3	108,0	95,2	101,7
Kolda	130,9	141,2	136,2	133,6	135,1	134,3	144,2	147,8	146,0
Louga	84,6	80,9	82,7	100,2	91,8	95,9	97,0	94,4	95,7
Matam	123,5	87,8	105,4	111,0	81,9	96,2	127,9	92,4	109,9
Saint-Louis	112,3	92,9	102,4	120,0	98,4	108,8	124,8	99,7	111,8
Tambacounda	115,4	116,2	115,8	127,2	121,2	124,1	121,4	119,7	120,6
Thiès	105,6	96,8	101,0	112,2	104,9	108,4	121,6	113,1	117,2
Ziguinchor	116,0	106,3	110,8	114,9	111,3	113,0	112,9	111,0	111,9
Sénégal	106,4	100,1	103,2	115,4	105,7	110,4	119,1	108,5	113,6

Source : Annuaire 2008 final/DPRE/MEN

II.1.2. TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Le Taux brut de Scolarisation (TBS) mesure le niveau général d'accès à un niveau d'éducation donné; c'est le rapport entre le nombre d'élèves inscrits quelque soit leur âge dans un niveau d'enseignement (préscolaire, primaire, secondaire, supérieur) et la population scolarisable de ce niveau, pour une année scolaire donnée. Un TBS élevé signifie une forte scolarisation dans le niveau concerné.

Pour le primaire, la population scolarisable concerne l'ensemble des enfants dont l'âge est compris dans la tranche 7-12 ans. Le TBS global a connu une amélioration sensible sur la période 2006-2008, suggérant que l'accès à l'enseignement primaire s'est continuellement amélioré au niveau national grâce aux nombreux efforts et politiques de scolarisation mis en œuvre par les autorités au bénéfice des enfants (cf. Tableau2). Il est passé de 83,4% en 2006 à 90,1% en 2008.

La répartition du TBS selon la région et l'année présente de fortes variations. Seules les régions de Dakar et de Ziguinchor enregistrent un TBS supérieur au seuil de 100% sur l'ensemble de la période. Elles sont suivies, dans une moindre mesure, par les régions de Fatick et de Kolda. La région de Diourbel affiche le plus faible TBS avec 53,1% en 2008. Les variations du TBS selon la région diffèrent également selon le sexe et l'année de référence. Particulièrement, en 2008, le TBS est plus élevé chez les filles que chez les garçons; seules les régions de Kolda et de Tamba faisaient exception à la règle avec respectivement un TBS de 95,6% et 80,8% pour les filles contre 105,9% et 85,7%.

Tableau 2. 2 : Répartition du TBS selon la région, le sexe et l'année

Région	2006			2007			2008		
	Filles	Garçons	Global	Filles	Garçons	Global	Filles	Garçons	Global
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Dakar	118,7	119,2	118,9	125,1	121,2	123,1	130,2	120,4	125,2
Diourbel	49,2	45,4	47,3	53,5	49,2	51,4	57,4	48,9	53,1
Fatick	96,7	99,8	98,3	102,9	103,5	103,2	106,9	106,0	106,4
Kaolack	60,1	59,9	60,0	67,1	65,4	66,2	72,2	67,9	70,0
Kolda	85,2	100,6	93,1	92,5	105,4	99,1	95,6	105,9	100,8
Louga	61,0	60,6	60,8	66,4	64,6	65,5	69,1	68,2	68,6
Matam	72,5	55,3	63,7	73,8	57,6	65,6	80,4	60,8	70,5
Saint-Louis	88,8	78,7	83,7	92,5	80,4	86,3	93,7	79,8	86,6
Tambacounda	70,3	79,8	75,1	76,5	83,9	80,3	80,8	85,7	83,3
Thiès	92,6	88,8	90,6	97,1	92,0	94,4	101,5	94,3	97,8
Ziguinchor	109,8	107,8	108,7	110,4	107,5	108,8	109,6	105,8	107,6
Sénégal	83,3	83,4	83,4	88,5	86,8	87,6	92,4	88,0	90,1

Source: Annuaire 2008 final/DPRE/MEN

II.1.3. TAUX D'ACHEVEMENT

Le **Taux d'Achèvement du Primaire (TAP)** ou la proportion d'écoliers achevant un cycle complet d'études primaires est le rapport entre le nombre total d'écoliers achevant avec succès (ou obtenant un diplôme) la dernière année des études primaires en une année donnée et le nombre total d'enfants atteignant l'âge correspondant dans la population (12 ans). Cet indicateur est destiné à mesurer la qualité et l'efficacité du système scolaire. Le numérateur peut inclure des enfants ayant dépassé l'âge, qui ont redoublé une ou plusieurs classes de l'enseignement primaire, mais qui achèvent maintenant leurs études avec succès.

En 2006, la TAP s'est situé au niveau national à 49,7%. Cette proportion est passée à 55,1% en 2007, puis à 58,4% en 2008, montrant une nette progression sur toute la période. Les performances des garçons étant relativement meilleures que celles des filles. Les capacités d'achever un cycle complet d'études primaires varient en fonction de la région. Dakar enregistre la meilleure performance (98,6%), suivie des régions de Ziguinchor (87,3%), Fatick (65,7%) et Thiès (64%) pour l'année 2008. Les régions de Matam (31,8%) et Diourbel (30,8%) sont largement en dessous de la moyenne nationale (58,4%).

Le TAP varie également selon la région et le sexe. En 2008, si la quasi-totalité des filles et garçons est parvenu à atteindre la dernière classe du cycle primaire à Dakar et que la majorité des écolières (89%) et écoliers (85,8%) a réalisé une pareille performance à Ziguinchor, la proportion de filles ayant connu un tel résultat atteint à peine 32% à Diourbel. Dans le même temps, la région de Matam a connu la plus mauvaise performance concernant les garçons (28,7%).

Tableau 2. 3 : Répartition du TAP selon la région, le sexe et l'année

Région	2006			2007			2008		
	Filles	Garçons	Global	Filles	Garçons	Global	Filles	Garçons	Global
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Dakar	73,9	80,0	76,8	85,8	88,5	87,1	99,0	98,2	98,6
Diourbel	26,6	27,4	27,0	27,2	34,9	31,0	31,9	29,6	30,8
Fatick	61,6	59,4	60,4	61,0	59,8	60,4	67,6	63,9	65,7
Kaolack	33,0	36,4	34,7	38,5	42,1	40,3	41,3	42,1	41,7
Kolda	34,1	53,1	43,9	41,6	64,5	53,3	46,0	62,8	54,5
Louga	27,6	30,0	28,8	36,3	39,7	38,0	41,2	43,7	42,5
Matam	29,2	24,6	26,8	30,7	29,4	30,1	35,0	28,7	31,8
Saint-Louis	58,0	53,5	55,7	59,5	54,0	56,7	56,6	52,1	54,3
Tambacounda	34,7	49,6	42,4	37,6	53,9	45,9	41,6	53,6	47,7
Thiès	54,3	52,8	53,5	59,8	55,8	57,8	66,7	61,5	64,0
Ziguinchor	79,0	76,0	77,4	84,4	87,7	86,2	89,0	85,8	87,3
Sénégal	48,1	51,3	49,7	52,9	57,3	55,1	58,0	58,8	58,4

Source: Annuaire 2008 final/DPRE/MEN

II.1.4. INDICE DE PARITE

L'Indice de Parité dans un cycle donné est le rapport entre le taux brut de scolarisation des filles et celui des garçons. Un niveau de l'indicateur inférieur à 100 indique que les filles sont moins nombreuses dans le cycle que les garçons. Au niveau national, l'indice de parité dans le primaire a évolué en faveur des filles de 2006 à 2008, suggérant que la fréquentation des filles dans le cycle a été plus importante que celle des garçons sur toute la période considérée (cf. Tableau4). Cette tendance est confirmée dans les régions de Dakar, Diourbel, Kaolack, Louga, Matam, St-louis, Thiès et Ziguinchor. Si la parité est finalement atteinte à Fatick en 2008, elle n'est pas encore une réalité dans les régions de Kolda et de Tamba, qui accusent un retard relativement important par rapport aux autres régions.

Tableau 2. 4: Indice de parité

Région	2006	2007	2008
	%	%	%
Dakar	100	103	108
Diourbel	108	109	117
Fatick	97	99	101
Kaolack	100	103	106
Kolda	85	88	90
Louga	101	103	101
Matam	131	128	132
Saint-Louis	113	115	117
Tambacounda	88	91	94
Thiès	104	106	108
Ziguinchor	102	103	104
Sénégal	100	102	105

Source: Annuaire 2008 final/DPRE/MEN

II.1.5. EFFICACITE INTERNE DU SYSTEME EDUCATIF

L'efficacité interne permet de rendre compte du cheminement des cohortes tout au long de leur séjour dans le système. Cette mesure de l'efficacité interne est appréhendée à partir des indicateurs de flux que sont les taux de promotion, de redoublement et d'abandon.

- ☑ **Le Taux de Promotion (TP)** : c'est la proportion des élèves d'une cohorte ayant terminé avec succès une année d'études et ayant passé en classe supérieure. C'est une mesure du rendement interne du système. Un taux de promotion élevé indique généralement un bon rendement du système éducatif. Il faut être cependant prudent dans l'interprétation de ce taux, car il ne signifie pas toujours un niveau satisfaisant d'acquisition des connaissances par les élèves. En effet dans certains systèmes, un pourcentage minimum doit passer en classe supérieure. Il faudrait alors comparer le TP du niveau avec cette valeur référence.
- ☑ **Le Taux de Redoublement (TR)** : c'est la proportion d'élèves de la promotion qui ont redoublé leur classe (ils étaient au niveau i-1 à l'année t-1 et ils sont encore au niveau i-1 à l'année t). Des taux de redoublement élevés sont révélateurs de problèmes d'efficacité interne du système éducatif et peuvent être l'indice d'un niveau d'instruction médiocre. Dans ce cas-ci, une étude approfondie pourra être nécessaire pour identifier les causes du phénomène. Cependant, des taux de redoublement faibles peuvent être le résultat d'une politique volontariste de promotion automatique des élèves en classe supérieure.
- ☑ **Le Taux d'abandon** : pour un niveau i, c'est le rapport entre le nombre d'élèves qui ont quitté ce niveau au cours de l'année pour diverses raisons (abandon volontaire, migration, décès, exclusion) et le nombre d'élèves qui étaient inscrits au cours de l'année t-1 et fréquentaient le niveau i-1. Des taux d'abandon élevés sont révélateurs de problèmes d'efficacité interne du système éducatif. Les années utilisées par les élèves qui abandonnent sont considérées comme perdues.

En 2008, le taux de promotion global atteint un niveau satisfaisant. Cette performance est contrastée par les niveaux encore élevés de redoublement (7,9%) et d'abandon (10,9%) qui dépassent de loin l'objectif fixé (5%) pour 2010 aussi bien pour le taux de redoublement que celui d'abandon. Sur 100 enfants qui fréquentent le système éducatif en 2008, le Tableau n°5 montre qu'environ 81 passent en classe supérieure, 8 redoublent et 11 quittent le système.

C'est Matam qui réalise la meilleure performance par rapport aux autres régions avec le plus élevé taux de promotion (92,5%) et le plus faible taux d'abandon (2,3%). Seules les régions de Matam (92,5%), Dakar (85,4%), Ziguinchor (84,6%), Tambacounda (82,6%) et Fatick (82,1%) affichent des taux de promotion supérieurs à la moyenne nationale (81,2%). C'est la région de Kolda qui compte plus d'écoliers qui sortent du système (14,9%). Elle compte également l'une des proportions de redoublants les plus élevées (8,5%). Les performances selon la région varient également selon le sexe.

A peu de points près, les performances des filles et des garçons sont identiques dans toutes les régions sauf à Diourbel, Louga et Thiès. A Diourbel et Thiès, la tendance est la même, où les filles sont loin derrière les garçons en matière de passage en classe supérieure. Par contre, cette tendance est à l'inverse à Louga où la performance des garçons est nettement inférieure à celle des filles. C'est la région de Kolda qui enregistre un niveau d'abandon record (15,9%) chez les filles, suivie de Tambacounda (15,3%). En moyenne, il y a plus de filles que de garçons qui abandonnent le système éducatif.

Tableau 2. 5 : Les flux scolaires par région en 2008

Région	Promotion			Redoublement			Abandon		
	Filles	Garçons	Global	Filles	Garçons	Global	Filles	Garçons	Global
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Dakar	85,8	84,9	85,4	8,5	8,8	8,7	5,7	6,3	6
Diourbel	8,9	77,1	79,1	8,5	7	6,8	12,5	16	14,2
Fatick	82,3	81,9	82,1	6,7	6,7	6,7	11	11,3	11,2
Kaolack	77,7	78,1	77,9	9,2	9,4	9,3	13,1	12,5	12,8
Kolda	75	77,5	76,3	9,1	8,5	8,8	15,9	14	14,9
Louga	77,3	8,2	78,7	7,7	7,4	7,6	15	12,4	13,7
Matam	91,5	93,7	92,5	5	5,5	5,2	3,5	0,8	2,3
Saint-Louis	81	81,2	81,1	6,2	6,6	6,4	12,8	12,2	12,5
Tambacounda	81,8	83,3	82,6	2,9	2,8	2,8	15,3	13,9	14,6
Thiès	8,7	79,8	80,3	9,9	9,9	9,9	9,3	1,3	9,8
Ziguinchor	84	85,2	84,6	8,8	8,2	8,5	7,2	6,6	6,9
Sénégal	81,2	81,2	81,2	7,9	7,9	7,9	10,9	10,9	10,9

Source: Annuaire 2008 final/DPRE/MEN

II.2. MOYEN

II.2.1. TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Le TBS global est passé de 36,2% en 2007 à 39,2% en 2008, enregistrant une hausse de 8,3% (cf. Tableau6). Cette hausse est de 7,3% chez les garçons contre 9,6% chez les filles. Cette intensification de la scolarisation des filles peut s'expliquer

par l'implantation de plus en plus forte de collèges de proximité, notamment, en milieu rural. De fortes disparités régionales se cachent derrière ces moyennes nationales. En 2007, seules les régions de Ziguinchor (65,5%), Dakar (59,6%), et Thiès (39,4%) avaient un TBS supérieur à la moyenne nationale. On retrouve quasiment la même tendance en 2008 avec une nette amélioration du TBS de Fatick qui est passé de 35,4% à 42,1%. Des efforts importants, visant à améliorer l'accès des enfants aux établissements secondaires, ont été réalisés dans toutes les régions, qui ont vu leurs TBS respectifs enregistrer une progression. Cependant, ces hausses demeurent faibles pour certaines régions telles que Diourbel, Kaolack, Louga et Tambacounda. Au niveau des régions, les garçons bénéficient d'un meilleur accès à l'enseignement secondaire que les filles.

Tableau 2. 6 : Répartition du TBS selon la région, le sexe et l'année

Région	2007			2008		
	Filles	Garçons	Global	Filles	Garçons	Global
	%	%	%	%	%	%
Dakar	55,9	63,8	59,6	59,7	68,9	64,1
Diourbel	13,7	18,6	16,1	16,7	20,9	18,7
Fatick	31,9	38,7	35,4	39,1	44,9	42,1
Kaolack	21,0	28,6	24,8	23,2	30,4	26,8
Kolda	22,1	42,7	33,0	25,4	46,8	36,6
Louga	17,6	22,6	20,2	19,1	22,7	21,0
Matam	14,5	17,2	15,9	17,1	18,9	18,1
Saint-Louis	33,1	36,0	34,6	37,4	39,3	38,4
Tambacounda	18,4	31,2	25,0	20,9	34,4	27,8
Thiès	38,1	40,6	39,4	41,8	43,1	42,5
Ziguinchor	57,5	72,6	65,5	64,8	78,6	72,1
Sénégal	32,4	39,9	36,2	35,5	42,8	39,2

Source: Annuaire 2008 final/DPRE/MEN

II.2.2. INDICE DE PARITE

Autant l'indice de parité est inférieur à 100, autant la participation des filles au système scolaire est faible. Entre 2007 et 2008, l'indice de parité global a connu une très faible évolution (2%) selon le Tableau 6. Au niveau national, la fréquentation des filles est beaucoup moins forte que celle des garçons dans l'enseignement moyen contrairement à la situation dans l'enseignement primaire. Malgré les efforts de scolarisation des filles, la parité, en matière d'accès à l'enseignement dans le cycle moyen, n'est pas encore atteinte.

Cette tendance est reflétée dans toutes les régions. Bien que l'indice de parité soit très élevé dans les régions de Thiès (97% en 2008) et de St-louis (95,2% en 2008), il reste encore sous la barre des 100%. C'est les régions de Kolda et Tamba qui enregistrent le plus faible indice de parité. Des efforts doivent être encore faits, notamment, dans ces deux régions, en vue de réduire les disparités de genre dans l'accès à l'enseignement moyen. Dans toutes les régions, sauf à Dakar, l'indice a toutefois connu une évolution positive.

Tableau 2.7 : Indice de parité

Région	2007	2008
	%	%
Dakar	87,6	86,6
Diourbel	73,7	79,9
Fatick	82,4	87,1
Kaolack	73,4	76,3
Kolda	51,8	54,3
Louga	77,9	84,1
Matam	84,3	90,5
Saint-Louis	91,9	95,2
Tambacounda	59	60,8
Thiès	93,8	97
Ziguinchor	79,2	82,4
Sénégal	81,2	82,9

Source: Annuaire 2008 final/DPRE/MEN

II.2.3. EFFICACITE INTERNE DU SYSTEME EDUCATIF

En 2008, le taux de promotion global dans l'enseignement moyen s'établit à 76,1%, soit 75,3% chez les filles et 76,7% chez les garçons (cf. Tableau7). Ces taux sont inférieurs à ceux observés dans l'enseignement élémentaire où le niveau atteint est de 81,2%. Le taux de redoublement global, qui se situe à 15,6%, constitue le double du taux dans le primaire. Par contre, le taux d'abandon (8,3%) est légèrement inférieur à celui de l'élémentaire.

Au niveau des régions, Diourbel enregistre la meilleure performance avec le plus élevé taux de promotion (81%), le plus faible taux de redoublement (14%) derrière Matam et Saint-Louis et le plus faible taux d'abandon (5%) derrière Tambacounda. Les taux de redoublement et d'abandon les plus élevés sont enregistrés respectivement à Kaolack (18,6%) et à Kolda (14,4%). Seules les régions de Dakar, Diourbel, Matam, St louis et Tambacounda affichent un taux de redoublement inférieur à la moyenne nationale. Par ailleurs, Kolda (14,4%), Louga (12%), Dakar et St louis (9,4%) enregistrent un taux d'abandon supérieur à la moyenne nationale (8,3%).

La performance selon la région varie également selon le sexe. En effet, si dans les régions de Dakar, Fatick, Louga, St-louis, Tambacounda et Thiès, la proportion d'une cohorte d'élèves, qui abandonnent l'école, est plus élevée chez les garçons que chez les filles, on observe un scénario contraire à Diourbel, Kaolack, Kolda, Matam et Ziguinchor. Kaolack enregistre le taux d'abandon le plus faible parmi les garçons avec 0,1%. Par contre, Tambacounda représente la région avec le plus faible taux d'abandon (1,2%) chez les filles, suivie de Dakar (1,4%).

Tableau 2. 8 : Les flux scolaires par région en 2008

Région	Promotion			Redoublement			Abandon		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Dakar	75,8	77,0	76,4	13,8	14,6	14,2	1,4	8,4	9,4
Diourbel	79,2	82,4	81,0	15,6	12,7	14,0	5,2	4,9	5,0
Fatick	77,1	76,6	76,8	18,8	17,1	17,8	4,1	6,3	5,3
Kaolack	74,7	81,5	76,2	2,1	18,4	18,6	5,2	0,1	5,3
Kolda	65,5	71,0	69,2	18,4	15,4	16,3	16,1	13,6	14,4
Louga	73,4	71,3	72,1	17,7	14,4	15,8	8,9	14,3	12,0
Matam	80,4	80,7	80,4	13,3	14,7	13,3	6,3	4,6	6,3
Saint-Louis	76,2	79,6	78,0	13,0	12,2	12,6	1,8	8,2	9,4
Tambacounda	74,7	73,8	74,7	15,1	16,6	15,1	1,2	9,6	1,2
Thiès	77,3	77,0	77,1	17,5	15,2	16,3	5,2	7,8	6,6
Ziguinchor	73,7	78,0	76,2	19,6	17,4	18,3	6,7	4,6	5,5
Sénégal	75,3	76,7	76,1	16,3	15,1	15,6	8,4	8,2	8,3

Source: Annuaire 2008 final/DPRE/MEN

II.3. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, TECHNIQUE, PROFESSIONNEL ET SUPERIEUR

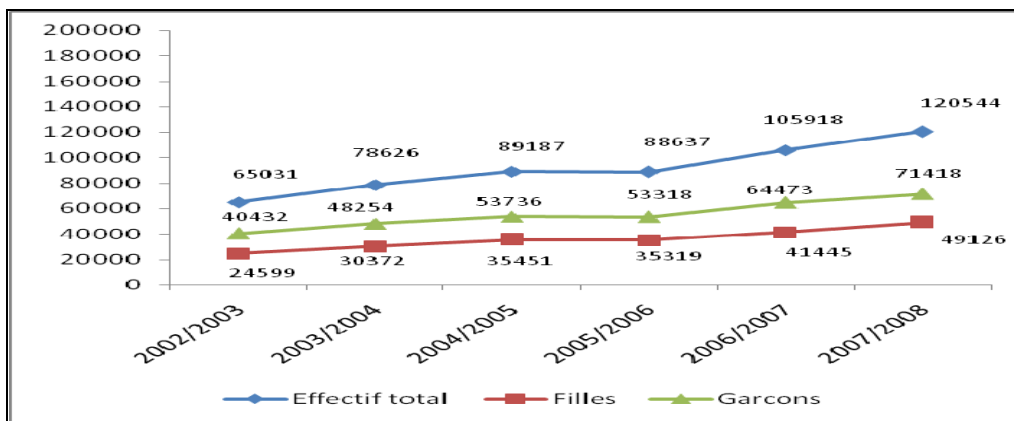
Les données de cette section proviennent de trois sources : l'annuaire statistique de l'éducation de 2008 de la DPRE, celui du Ministère de l'enseignement technique et professionnel et l'enquête nationale des dépenses d'éducation des ménages (ENDEM) réalisée dans la même année et commanditée par la DPRE. Cette section tente de décrire l'évolution des effectifs et le parcours scolaire des élèves d'enseignement secondaire, professionnel et supérieur. Elle analyse également l'accessibilité physique des établissements scolaires et les coûts financiers supportés par les ménages pour assurer les études de leurs enfants des cycles suscités. La section traite également des questions relatives aux sources de financement de ces dépenses d'éducation des ménages.

II.3.1. EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR CYCLE

II.3.1.1. Cycle secondaire général

Les effectifs des élèves du cycle secondaire général ont presque doublé au cours de ces cinq dernières années scolaires en passant de 65 031 en 2002/2003 à 120 544 en 2007/2008. Même si les effectifs augmentent régulièrement (à l'exception de 2005/2006), leur rythme de croissance s'est décéléré. En effet, le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) a connu deux baisses successives en 2004/2005 (+13,4% contre +20,9% l'année précédente) et en 2005/2006 (-0,6%) avant de remonter en 2006/2007 (+19,5%) pour ensuite retomber à 13,8% en 2007/2008. L'examen de l'évolution des effectifs selon le sexe indique que sur toute la période les garçons sont plus nombreux que les filles.

Graphique 2. 1: Evolution des effectifs des élèves filles-garçons du secondaire général



Source : Annuaire de l'éducation 2008

II.3.1.2. Cycle technique et professionnel

L'effectif total des apprenants inscrits dans les structures sous la tutelle du Ministère de L'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle est de 34 755 en 2008 et 32 868 en 2007. Le taux d'accroissement entre ces deux années se situe ainsi à 5,7%. L'Académie de Dakar avec 21 811 apprenants en 2007 et 23 044 en 2008 représente 66,4% des effectifs en 2008 et 66,3% en 2007. Le taux d'accroissement des effectifs est donc de 5,6%. Cet accroissement est légèrement inférieur à la moyenne nationale qui est de 5,7%.

Matam et Fatick ont enregistré les effectifs les plus faibles avec moins de 1% de l'effectif global aussi bien en 2007 qu'en 2008. Cependant, un accroissement très important des effectifs est noté à Matam (171 en 2007 et 221 en 2008 soit 29% de croissance des effectifs). Diourbel et Ziguinchor enregistrent respectivement 25% et 15,9%. Seules les Académies de Louga et St Louis ont connu une baisse de leurs effectifs entre 2007 et 2008.

Tableau 2. 9 : Effectifs par Académie en 2007 et 2008

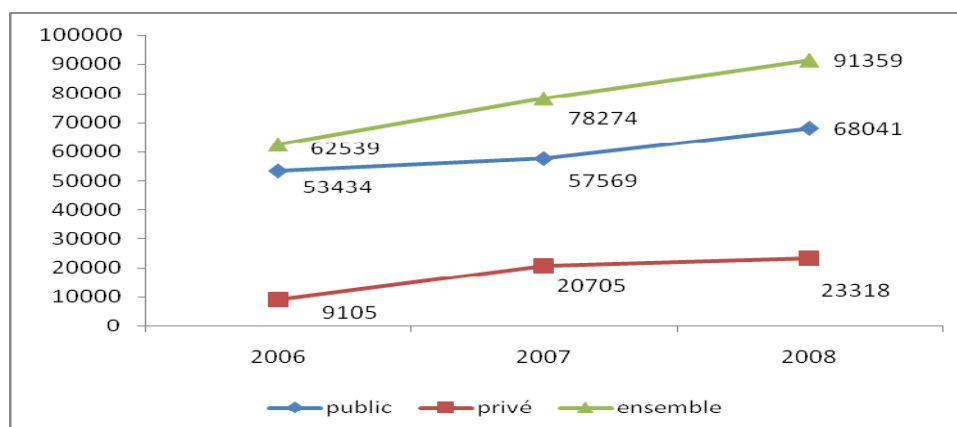
ACADEMIES	Effectif 2007	% de l'effectif total	Effectif 2008	% de l'effectif total
Dakar	21811	66,36	23 044	66,30
Diourbel	1031	3,14	1 289	3,71
Fatick	259	0,79	272	0,78
Kaolack	1509	4,59	1 587	4,57
Kolda	454	1,38	494	1,42
Louga	437	1,33	403	1,16
Matam	171	0,52	221	0,64
St Louis	1876	5,71	1 820	5,24
Tambacounda	820	2,49	825	2,37
Thiès	3236	9,85	3 335	9,60
Ziguinchor	1264	3,85	1 465	4,22
TOTAL	32 868	100,00	34 755	100,00

Source : Annuaire de l'enseignement technique et professionnel de 2008

II.3.1.3. Cycle supérieur

Au cours des trois dernières années universitaires, les effectifs des étudiants ont enregistré une augmentation régulière. En effet, le nombre d'étudiants est passé de 62 539 en 2006 à 91 359 en 2008 après avoir atteint 78 274 en 2007, soit un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 20,9% sur la période. Si le poids du secteur public dans les effectifs (85,4% en 2007 contre 74,5% en 2008) demeure de loin le plus important, celui du privé connaît une percée considérable (respectivement 14,6% et 25,5%) correspondant à un gain d'au moins dix points. Ainsi, l'effectif du public passe de 53 434 à 68 041 dans la même période contre 9 105 à 23 318 pour le privé. Ce qui équivaut à des TAMA respectifs de 12,8 et de 60,0%. Ce dynamisme du secteur privé se traduit par un taux élevé du TAMA des étudiantes (78,2%) alors que celui des étudiants est de (47,5%).

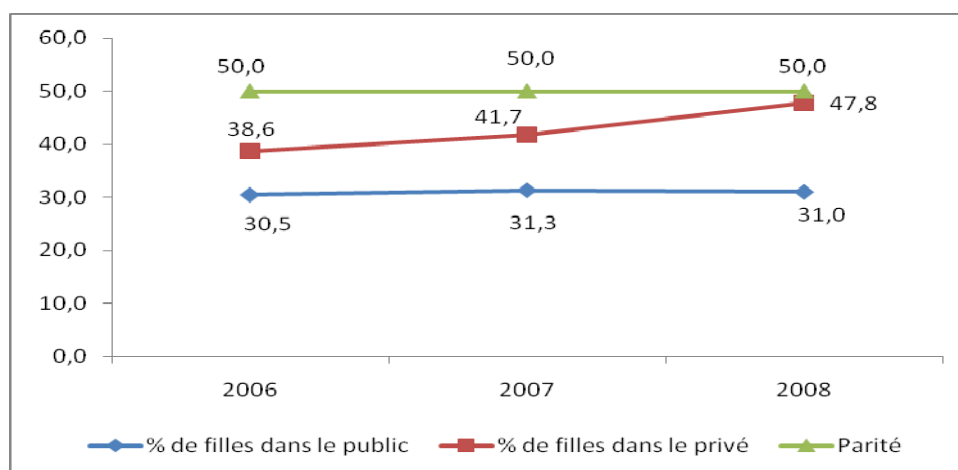
Graphique 2. 2: Evolution des effectifs des étudiants par secteur entre 2007 et 2008



Source : Annuaire Education 2008

Dans le public, au cours des trois dernières années universitaires, l'effectif des filles représente un peu moins du tiers de celui de l'ensemble des étudiants. Son évolution sur la période est assez faible, correspondant à un poids de 30,5% en 2006 et de 31% en 2008. Par contre, dans le privé, une forte augmentation de l'effectif des filles est constatée avec une proportion d'étudiantes qui passe de 38,6% à 47,8% soit 2,2 points de la réalisation de la parité filles/garçons en termes d'effectifs.

Graphique 2. 3: Evolution du pourcentage d'étudiantes par secteur entre 2006 et 2008



Source : Annuaire Education 2008

II.3.2. PARCOURS SCOLAIRES DES ELEVES DES CYCLES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, PROFESSIONNEL ET SUPERIEUR

Dans le cadre de ce rapport, le parcours scolaire est analysé à partir de deux critères :

- le nombre moyen d'années d'études effectué par les élèves dans un cycle ;
- et les changements d'établissement opérés par ces derniers au cours de leurs cursus scolaires.

Les données analysées dans cette section proviennent de l'Enquête Nationale sur les Dépenses d'Education des Ménages de la DPRE réalisées en 2008.

II.3.2.1. Nombre d'années d'études

Le parcours scolaire est appréhendé par l'enquête en demandant à chaque élève d'« indiquer le nombre d'années d'études qu'il a effectué dans chaque cycle dépassé ou en cours».

Sur la base de cette définition, les résultats du tableau suivant montrent que les élèves fréquentant le cycle **secondaire** au moment de l'enquête ont fait en moyenne 10 années d'études avant d'être au lycée. Ces derniers sont en moyenne à leur deuxième année d'études dans ce cycle. Autrement dit, ils sont en classe de seconde pour la deuxième fois ou ils sont à leur première année de classe de première. Ils déclarent qu'ils ont accompli les cycles primaire et moyen après respectivement 6 et 4 années d'études. Autrement dit, ils ont en moyenne effectué ces cycles avec succès sans enregistrer de redoublement. Concernant les élèves de terminale, ils ont passé une année de plus au primaire que leurs camarades de seconde et de première.

De même, les élèves inscrits au **cycle professionnel**, ont effectué en moyenne la même trajectoire même s'ils n'ont pas pu boucler le cycle supérieur car ils se sont arrêtés en moyenne après 2 années d'études. Ce phénomène est souvent rencontré chez les étudiants « cartouchards » qui, à l'issue de deux années de séjour sans succès à l'université s'inscrivent en cycle de formation professionnelle. Pour ce qui concerne les élèves actuellement en **cycle supérieur**, ils sont en moyenne à leur deuxième année d'études universitaires. Leur parcours scolaire est satisfaisant puisqu'ils ont respecté les durées de séjour normales dans le primaire (6 années), le moyen (4 années) et le secondaire (3 années).

Tableau 2. 10: Répartition du nombre moyen d'années d'études par cycle selon le niveau d'études actuel de l'élève

Cycle dépassé	Niveau d'étude actuel					
	Secondaire				Professionnel	Supérieur
	2nde	1ère	Terminale	Ensemble		
primaire	6	6	7	6	6	6
collège	4	4	4	4	4	4
Lycée	1	2	3	2	3	3
supérieur	0	0	0	0	2	3

Source : Enquête Nationale sur les dépenses d'éducation des ménages de 2008 (ENDEM 2008)

II.3.2.2. Nombre d'années d'études et niveau de vie des ménages

Le niveau de vie des ménages peut influencer sur le parcours de l'élève en supposant que dans les ménages aisés les enfants sont mis généralement dans les conditions les meilleures pour une bonne réussite scolaire (fréquentation des bonnes écoles, fournitures scolaires assurées, encadrement à domicile, cadre d'épanouissement, cantines scolaires assurées, etc.). Par contre, les conditions d'études difficiles des élèves vivant dans les ménages peuvent nuire les résultats scolaires de ces derniers.

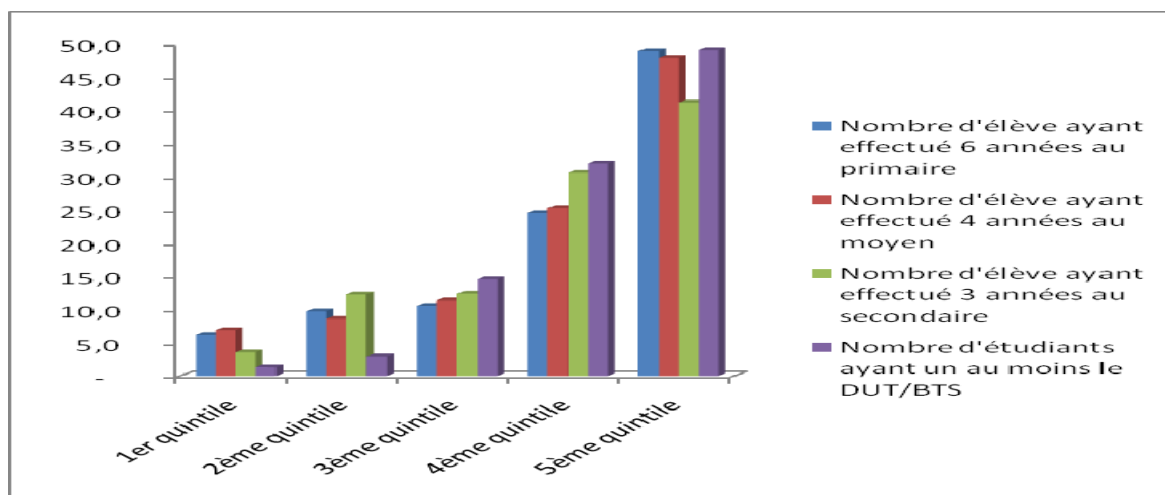
Les données du tableau et du graphique ci-après semblent confirmer ce constat. En effet, on peut remarquer que plus le niveau de vie du ménage augmente, plus la chance de retrouver un élève ayant un cursus scolaire normal est élevée. Mieux, parmi les élèves ayant accompli normalement les cycles primaire, moyen, secondaire ou supérieur, ceux qui appartiennent au groupe des ménages démunis (1^{er} et 2^{ème} quintiles) dépassent à peine les 20% alors qu'il y a plus de sept chances sur dix de trouver des élèves ayant effectué ces cycles dans les délais requis au sein des ménages aisés (4^{ème} et 5^{ème} quintiles).

Tableau 2. 11 : Répartition (en %) des élèves ayant respecté les durées normale d'un cycle par selon les quintiles de ménages

Niveau de vie des ménages	% d'élèves ayant respecté les 6 années d'étude du primaire	% d'élèves ayant respecté les 4 années d'étude du moyen	% d'élèves ayant respecté les 3 années d'étude du secondaire	% d'étudiants ayant au moins DUT/BTS
1er quintile	6,2	6,9	3,6	1,3
2ème quintile	9,7	8,6	12,3	2,9
3ème quintile	10,6	11,4	12,4	14,6
4ème quintile	24,6	25,2	30,6	32,0
5ème quintile	49,0	47,9	41,2	49,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Nationale sur les dépenses d'éducation des ménages de 2008 (ENDEM 2008)

Graphique 2. 4 : Répartition (en %) des élèves ayant respecté les durées normale d'un cycle par selon les quintiles de ménages



Source : Enquête Nationale sur les dépenses d'éducation des ménages de 2008 (ENDEM 2008)

II.3.2.3. Changements d'établissement

Le changement d'établissement scolaire est un phénomène assez répandu chez les élèves des cycles d'enseignement secondaire, professionnel et supérieur. Comme le montre le tableau suivant, 82,4% de ces élèves considèrent que l'établissement qu'ils fréquentent actuellement est nouveau pour eux. Ce phénomène est plus connu chez les garçons (85,6%) que chez les filles (78,0%).

Tableau 2. 12 : Répartition (en %) des élèves par sexe selon le statut de changement d'établissement

Changement d'établissement	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
	%	%	
Oui	85,6	78,0	82,4
Non	14,4	22,0	17,6

Source : Enquête Nationale sur les dépenses d'éducation des ménages de 2008 (ENDEM 2008)

L'analyse par cycle d'enseignement montre que le cycle secondaire (88,5%) enregistre plus d'élèves ayant changé d'établissement. Il est suivi du cycle professionnel (73,8%) qui devance très légèrement le supérieur (73,3%).

Tableau 2. 13 : Répartition (en %) des élèves par cycle selon le statut de changement d'établissement

	Changement d'établissement		Total
	Oui	Non	
Secondaire	88,5	11,5	100,0
Professionnel	73,8	26,2	100,0
Supérieur	73,3	26,7	100,0

Source : Enquête Nationale sur les dépenses d'éducation des ménages de 2008 (ENDEM 2008)

Les raisons avancées pour expliquer les changements d'établissement sont multiples. Toutefois, la transition scolaire (42,0%) et le cycle incomplet (32,4%) constituent les principaux facteurs explicatifs de ce phénomène. En outre, le déménagement (7,3%), la distance éloignée (5,0%) et la préférence à l'école privée (4,3%) sont cités par une proportion non moins importante d'élèves concernés par le phénomène tandis que ceux qui déclarent des raisons de problème de paiement (0,7%), de harcèlement (0,6%) et de mauvaise qualité des cours (0,6%) sont négligeables.

Si la proportion de filles (35,8%) qui déclare les raisons de cycle incomplet est plus importante que celle des garçons (30,2%), elle est plus faible pour ce qui est de la transition scolaire (37,9% contre 44,6%). Egalement, le pourcentage d'étudiants (47,9%) qui cite la transition comme raison de changement d'établissement est plus élevé que celui des élèves du secondaire (47,9%) et professionnel (38,6%). Les changements liés au cycle incomplet sont plus fréquents chez les élèves du secondaire (35,2%) alors que ceux liés aux distances éloignées constituent surtout la préoccupation des élèves professionnels (17,7%).

Tableau 2. 14 : Répartition (en %) des élèves ayant changé d'établissement par sexe et cycle selon le motif de changement

Motif de changement d'établissement	Sexe		Cycle			Ensemble
	Masculin	Féminin	Secondaire	Professionnel	Supérieur	
Cycle incomplet	30,2	35,8	35,2	21,1	30,3	32,4
Transition	44,6	37,9	40,2	38,6	47,9	42,0
Déménagement	5,4	10,2	8,9	9,7	2,1	7,3
Distance éloignée	4,8	5,4	3,8	17,7	2,5	5,0
Préfère école privée	4,5	3,9	4,1	5,7	4,1	4,3
N'arrive pas à payer	0,9	0,3	1,0	0,0	0,0	0,7
Harcèlement	0,0	1,4	0,4	2,5	0,0	0,6
Mauvaise qualité des cours	0,4	0,1	0,5	0,0	0,0	0,3
Autre	9,3	4,9	5,9	4,7	13,1	7,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Nationale sur les dépenses d'éducation des ménages de 2008 (ENDEM 2008)

II.3.3. ACCESSIBILITE PHYSIQUE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES SECONDaire, PROFESSIONNEL ET SUPERIEUR

La politique de l'Etat pour faciliter l'accessibilité physique aux cycles d'enseignement secondaire, professionnel et supérieur met l'accent sur la densification de la carte scolaire par la construction d'établissements de proximité. De ce point de vue, depuis près d'une décennie, l'Etat a fait des efforts appréciables portant sur la mise en place d'établissements de cycle secondaire au niveau rural et sur la création des collèges universitaires régionaux. L'Etat est accompagné dans cette politique par un secteur privé dynamique qui élargit ses tentacules surtout dans le cycle professionnel avec la diversification des filières de formation et l'implantation progressive d'établissements privés dans les régions.

Au regard des résultats présentés dans le tableau suivant, il ressort que neuf élèves du cycle secondaire sur dix (89,3%) parcourent moins de 5 km pour se rendre à l'école contre respectivement 68,8 et 59,2% pour les professionnels et les étudiants du supérieur. Une bonne partie de ces derniers (32,3%) fait plus de 10 km entre le domicile et l'établissement scolaire fréquenté.

Tableau 2. 15 : Répartition (en %) des élèves par cycle selon la distance parcourue entre le domicile et l'école fréquentée

Distance	Secondaire	Professionnel	Supérieur
Moins de 2 km	55,0	19,9	32,4
De 2 à 5 km	34,3	48,9	26,8
De 5 à 10 km	4,0	30,2	8,4
Plus de 10 km	6,7	1,0	32,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Nationale sur les dépenses d'éducation des ménages de 2008 (ENDEM 2008)

Les élèves du secondaire se déplacent en majorité (66,3%) à pied pour se rendre à l'école. Hors la marche, le mode de déplacement le plus utilisé par ces derniers est le transport en commun avec 26,1% des élèves. Les voitures personnelles (3,8%), le vélo (2,5%) et la moto (1,2%) sont faiblement utilisées par ces potaches du secondaire.

Les professionnels et les étudiants du supérieur ont un comportement assez semblable pour se rendre à leurs établissements respectifs. En effet, en majorité, ils prennent le transport en commun (respectivement 78,1% et 70,0%). Leur deuxième moyen de déplacement est la marche (respectivement 15,9% et 23,4%) et le troisième est constitué de la voiture (respectivement 5,5% et 5,0%). Le moyen de transport le moins pratiqué est le vélo (respectivement 0,5% et 1,7%) alors que la moto n'est pratiquement pas utilisée.

Tableau 2. 16 : Répartition (en %) des élèves par cycle selon le moyen de déplacement utilisé pour se rendre à l'école

Cycle	Moyen de déplacement	% élèves
Secondaire	Transport en commun	26,1
	Voiture	3,8
	Moto/motocyclette	1,2
	Vélo	2,5
	Pied	66,3
	Total	100,0
Professionnel	Transport en commun	78,1
	Voiture	5,5
	Vélo	0,5
	Pied	15,9
	Total	100,0
Supérieur	Transport en commun	70,0
	Voiture	5,0
	Vélo	1,7
	Pied	23,4
	Total	100,0

Source : Enquête Nationale sur les dépenses d'éducation des ménages de 2008 (ENDEM 2008)

II.4. ANALYSE DES DEPENSES D'EDUCATION DES MENAGES

Le coût de l'éducation peut être défini comme l'ensemble des dépenses prises en charge par les différents acteurs de l'éducation relatives à l'institution scolaire et à son fonctionnement. Il peut être analysé soit du point de vue des acteurs intervenant dans le secteur, soit du point de vue fonctionnel. Dans le premier cas, on distinguera le coût public du coût privé de l'éducation. Dans le second cas, on parlera de coûts d'investissements, de coûts de fonctionnement, de coûts pédagogiques, etc.

Le coût de l'éducation à la charge des ménages se fonde plutôt sur la première approche. Cependant, il convient de signaler que les données officielles fournies souvent par la DPRE à partir des sources administratives se fondent sur l'approche «école» qui consiste à recueillir l'information dans les écoles, plutôt que l'approche «ménage». Sur la base de cette approche, seules sont pris en compte les fournitures scolaires achetées par les parents d'élèves et les cotisations qu'ils supportent au titre de l'Association des Parents d'Elèves (APE) et autres cotisations similaires. Dans le cadre de cette enquête, une approche holistique est utilisée et vise à couvrir l'ensemble des dépenses à savoir : les frais de scolarité, de transport, et d'inscription, les manuels scolaires, les uniformes et autres frais courants.

II.4.1. STRUCTURE DES DEPENSES D'EDUCATION DES MENAGES

Globalement, les dépenses des ménages pour l'éducation des élèves en cycle secondaire sont estimées par l'enquête à 37 milliards de FCFA en 2008. Sur la même période, les ménages ont respectivement dépensé 39 et 55 milliards FCFA pour leurs enfants en cycles professionnel et supérieur.

La structure des dépenses effectuées pour les élèves du cycle secondaire est dominée par la nourriture à l'école avec 34,2%. Elle est suivie des dépenses de transports qui pèsent 21% alors que les frais de scolarité et les autres frais courants font respectivement 17,8 et 11,4%. Les dépenses consacrées aux manuels (7,3%) et aux frais d'inscription annuels (7,2%) ont des poids quasi identiques là où celles concernant les uniformes (1,1%) sont relativement faibles.

Pour les élèves en cycle de formation professionnelle, plus de la moitié de leurs dépenses est consacrée aux paiements des frais de scolarité (50,2%) contre respectivement 18,7%, 12,1%, 9,8% et 6,0% pour les frais d'inscription, le transport, la nourriture à l'école et les autres frais courants. Les dépenses de manuels scolaires (2,2%) et d'uniformes (1,1%) ont des poids assez négligeables.

Concernant les élèves du supérieur, les trois postes les plus importants sont les frais de scolarité (39,4%), la nourriture (25,8%) et le transport (16,9%). Ils font ensemble 82,1% des dépenses des ménages allouées aux étudiants.

Tableau 2. 17 : Structures des dépenses d'éducation des ménages selon le cycle d'enseignement de leurs élèves

	Part en % du total des dépenses affectées aux élèves du secondaire	Part en % du total des dépenses affectées aux élèves professionnels	Part en % du total des dépenses affectées aux élèves du supérieur
Nourriture à l'école	34,2	9,8	25,8
Transport	21,0	12,1	16,9
Frais de scolarité	17,8	50,2	39,4
Autres frais courants	11,4	6,0	6,5
Manuels scolaires	7,3	2,2	3,5
Frais d'inscription	7,2	18,7	7,2
Uniformes	1,1	1,1	0,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Nationale sur les dépenses d'éducation des ménages de 2008 (ENDEM 2008)

En moyenne, les ménages sénégalais dépensent plus pour un élève du cycle professionnel que pour son homologue du cycle secondaire ou supérieur. En effet, un élève professionnel reçoit en moyenne 1 083 186 FCFA l'année, soit un peu moins du double des dépenses de son camarade du supérieur (659 441 FCFA) et cinq fois plus que son camarade du secondaire (211 828 FCFA). Cela s'explique par l'importance relative des frais de scolarité (543 881 FCFA) et d'inscription (202 122 FCFA) que supporte le professionnel.

Tableau 2. 18 : Structures des dépenses d'éducation des ménages par élève selon le cycle d'enseignement

Professionnel	Coût moyen d'un élève du secondaire	Coût moyen d'un élève du professionnel	Coût moyen d'un élève
frais de scolarité	37 798	543 881	259 979
frais d'inscription	15 306	202 122	47 742
Transport	44 449	130 989	111 647
nourriture à l'école	72 527	105 617	170 213
autres frais	24 060	65 014	42 798
manuels scolaires	15 411	23 321	23 333
Uniformes	2 279	12 243	3 728
Total	211 828	1 083 186	659 441

Source : Enquête Nationale sur les dépenses d'éducation des ménages de 2008 (ENDEM 2008)

II.4.2. FINANCEMENT DES DEPENSES D'EDUCATION DES MENAGES

Pour financer les dépenses d'éducation de leurs enfants, les ménages font souvent recours à plusieurs sources à savoir : leur propre revenu, les transferts en provenance d'autres ménages, l'endettement et les bourses versées par l'Etat et les Organismes.

Selon les résultats de l'enquête, la principalement source de financement des dépenses d'éducation des ménages concernant les élèves des cycles secondaire, professionnel et supérieur, est constituée des contributions de leurs membres qui représentent au moins 90%.

Chez les élèves en cycle professionnel, le poids de ces contributions est plus important avec 98,8%. Pour les élèves des cycles secondaire et supérieur, les transferts ont contribué à environ 5% contre 1% pour leurs homologues professionnels. Le poids des bourses dans le financement des dépenses des ménages pour les élèves du secondaire et du professionnel est presque nul alors qu'il est de 3,0% chez les étudiants.

Tableau 2. 19 : Sources de financement des dépenses d'éducation des ménages selon le cycle d'enseignement

Description	Secondaire	Professionnel	Supérieur
Dépenses d'éducation (millions FCFA)	36 707	39 513	55 485
Financement (millions FCFA)	36 707	39 513	55 485
Contribution des membres du ménage (%)	94,8	98,8	91,0
Endettement (%)	0,5	0,1	0,5
Transferts (%)	4,6	1,0	5,5
Bourse (%)	0,0	0,1	3,0

Source : Enquête Nationale sur les dépenses d'éducation des ménages de 2008 (ENDEM 2008)

CONCLUSION

Des développements qui précèdent, on peut retenir que le secteur de l'éducation présente des résultats globalement positifs même si des disparités fortes demeurent encore entre les filles et les garçons mais surtout entre les régions. Ces disparités sont perceptibles à tous les niveaux d'enseignement et constituent des défis à relever pour l'atteinte d'ici 2015 de la scolarisation universelle. A cet égard, deux leviers sont utilisés pour la réalisation de cet objectif : le renforcement de l'accès et l'amélioration de la qualité.

L'analyse a également montré que le financement de l'éducation constitue un paradigme qui suscite beaucoup d'interrogations dans un contexte marqué par une situation économique et financière particulière difficile. Les résultats ont montré que le potentiel des ménages en matière de financement de l'éducation mérite d'être exploité pour accroître la diversification des sources de financement du secteur qui reposent essentiellement sur les contributions de l'Etat et des partenaires techniques et financiers (PTF).